



ANIMER DES GROUPES DE PAROLE D'ENFANTS CO-VICTIMES DES VIOLENCES CONJUGALES

Jeudi 14 & vendredi 15 novembre 2024

La violence conjugale a un impact fort sur l'enfant qu'il soit victime ou témoin et il est nécessaire de lui proposer une prise en charge adaptée.

Le groupe de parole est un lieu de ressource et de bienveillance où les enfants peuvent rompre l'isolement, reconnaître leurs compétences, partager leurs expériences, réaliser qu'ils ne sont pas seuls, comprendre le cycle de la violence et se sentir mieux.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis la capacité à :

- Connaître les conséquences des violences conjugales sur l'enfant
- Appréhender la notion de conflit de loyauté
- Découvrir des techniques et des outils spécifiques pour un groupe d'enfants
- Mettre en place un programme et un processus pour ce groupe
- Appréhender les difficultés éventuelles lors de l'animation ou dans la relation avec les parents

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, méthodologiques et résultats de recherches
- Jeux de rôle
- Exercices individuels et de groupe
- Discussions de groupe
- Documentation

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation portera sur les aspects suivants :

- Exposés théoriques (la violence conjugale, les conséquences sur l'enfant et sur l'adolescent, différences selon l'âge, les étapes du groupe, fonction de l'animateur, contenu de chaque séance du groupe, posture de l'animateur...)
- Exercices individuels et de groupe
- Expression graphique
- Jeux de rôle pour expérimenter quelques stratégies d'animation
- Échanges entre participants sur les diverses expériences de groupe d'enfants et les outils utilisés.
- Périodes d'échanges interactives.

ÉLÉMENTS MATÉRIELS

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire.
- Support de cours au format numérique projeté sur écran.
- Accès à un padlet permettant de consulter et utiliser une banque de données.

FORMATRICE ET RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

La session de formation est placée sous la responsabilité pédagogique de la LFSM. Gabrielle Douieb est psychologue clinicienne, docteure en psychologie et formatrice.

V2 13/09/2024

Elle travaille au Centre de Victimologie pour Mineurs de l'hôpital Trousseau et en cabinet libéral, son travail de doctorat portait sur la protection de l'enfance.

Elle a créé et animé pendant plusieurs années le groupe de parole de la LFSM pour les enfants co-victimes des violences conjugales.

Elle est l'auteure de différents articles et textes sur les questions de protection de l'enfance. Douieb, G. & Feldman, M. (2020). Comment dessiner sa famille quand on en est séparé ? L'analyse de dessins d'enfants d'âge de latence placés dans le cadre de la Protection de l'enfance. Dialogue, 230, 201-221 ; Douieb, G. (2017). Chapitre 2. Le conflit de loyauté : revue de la littérature. Dans : Roland Coutanceau, Jocelyne Dahan éd., Conflits de loyauté: Accompagner les enfants pris au piège des loyautés familiales (pp. 19-24). Paris: Dunod.

Elle enseigne à l'Université Paris Nanterre et pour différents organismes.

PUBLIC CIBLÉ

Médiateurs familiaux, travailleurs sociaux, psychologues, éducateurs, œuvrant auprès de victimes de violences conjugales. Le groupe est composé a minima de 10 professionnels et de 14 au maximum.

PRÉ-REQUIS

Cette session de formation ne nécessite pas de pré-requis.

INSCRIPTIONS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée des dossiers complets, les inscriptions doivent arriver dans un délai de trois semaines avant le début de la formation au plus tard.

La fiche d'inscription est disponible sur le site de la LFSM, sur le Padlet « Votre formation en pratique » <https://padlet.com/Liguefsm/3wbfdas1rdm8npck>

DUREE & DATES

La session de formation se déroule sur deux journées les jeudi 14 & vendredi 15 novembre 2024 dans les locaux de la LFSM au sis,11 rue Tronchet 75008 PARIS. Métro : Madeleine ou Saint-Lazare. Les horaires sont fixés de 9h00 à 17h00, soit 14 heures de formation.

LIEU

À Paris dans les locaux de la LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint-Lazare. RER : Auber.

COÛT

Le coût de cette session de formation est de 150€/jour soit 300€ par participant dans le cadre d'inscription individuelle ; de 200€/j soit 400€ pour la session dans le cadre d'une prise en charge.

Le coût s'entend TTC, la LFSM étant une association elle n'est pas assujettie à la TVA. Un acompte de 100€ doit être joint à la demande d'inscription.

ÉVALUATION & VALIDATION

Une convention de formation avec l'employeur ou le participant est adressée après retour de la fiche d'inscription.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (21 heures) sera délivrée à l'issue de la session en regard des fiches d'émargement.

En amont et en aval de la session un questionnaire d'auto-évaluation. À la fin de chaque journée, une évaluation orale est effectuée par le formateur et permet d'ajuster le mode pédagogique. À l'issue de la session une évaluation orale qualitative est effectuée, puis un questionnaire de satisfaction est remis à chaque stagiaire. Enfin, après une période de trois mois sera adressé un nouveau questionnaire permettant de mesurer la transférabilité des acquis formation sur l'exercice professionnel des stagiaires. L'analyse de ces éléments permet aux formateurs d'ajuster leur mode d'intervention au plus près des attentes des participants.

La synthèse est adressée à chaque participant, au formateur et aux employeurs.

V2 13/09/2024

ACCESSIBILITÉ

La Ligue Française pour la Santé Mentale est soucieuse d'accueillir au mieux tous les publics et porte une attention particulière aux personnes en situation de handicap.

Si vous êtes concerné, prenez attache avec notre référente, Mme Trécia BLAISE, lfsm@lfsm.fr
ou 01 42 66 20 70